

Valenciennes, le 8 mars 2022

## Objet : Contribution des familles

Chers parents,

Suite au dernier conseil d'administration, veuillez trouver ci-dessous les montants de la contribution familiale selon le niveau de votre enfant pour l'année 2022-2023.

**Pour rappel** : Cette contribution est destinée à financer les investissements immobiliers, ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement.

Pour l'école, elle comprend : les frais de scolarisation ainsi que les activités pédagogiques (à l'exception de la sortie de fin d'année et/ou classe de découverte).

Selon ses possibilités, chaque famille choisit le montant de sa contribution.

*Accepter une contribution B ou C permet de créer un fond de solidarité.*

CONTRIBUTION Mensuelle Année 2022-2023			
Niveau	TARIF A	TARIF B	TARIF C
Maternelle	49€	54€	59€
Elémentaire	52€	57€	62€
Collège	65.5€	70.5€	75.5€
	<u>Pour l'année :</u> TD :15€                      Projet techno :15€                      Casier :40€		

*Les familles qui inscrivent simultanément plusieurs enfants dans l'Institution Sainte Marie bénéficient d'une réduction spécifique. A compter de septembre 2022, cette réduction s'appliquera uniquement sur le montant de la contribution. Celle-ci passera :*

- -10% à -20% pour le second enfant
- -15% à -30% pour le troisième enfant

- *Gratuité pour le quatrième enfant*

- Restauration et encadrement

Pour ce service optionnel, qui prend en charge le coût du repas, les frais annexes (nettoyage, chauffage), l'encadrement... le montant est :

Niveau	Coût du repas		
	1/2 pension	Externe	Gamelle
Maternel	4.45€	5€	
Elémentaire	5.20€	6€	3.9€
Collège	5.6€	6€	6€

- Garderie et aide aux devoirs

Pour l'école : une garderie gratuite est proposée le matin. De 16h45 à 18h45, une garderie pour les classes de maternelles ou une aide aux devoirs dès le CP est proposée.

Au collège : une étude encadrée par un éducateur de vie scolaire est proposée de 16h45 à 17h45.

- Le montant mensuel sur 10 mois est de 25€.
- Le montant occasionnel à la séance de 3.5€

Si besoin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Vous remerciant de la confiance accordée,

Nous vous prions d'agréer, Chers parents, l'expression de notre entier dévouement.

**M Payen,**

*Chef d'établissement école*

**Mme CAUFRIEZ,**

*Chef d'établissement collège*